

COMITÉ DE VIGILANCE

LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Rapport annuel 2011

Août 2012

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert Environnement puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2004, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions depuis les huit dernières années.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses réunions. Chaque thème abordé dans ce document comprend, dans un premier temps, une explication du sujet et, dans un second temps, un résumé des activités du Comité qui y sont liées.

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE	1
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ	5
3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS	7
3.1 PRÉSENTATIONS ET SUIVIS PARTICULIERS	7
3.1.1 Le contrôle des goélands	7
3.1.2 Le contrôle de la concentration de zinc dans les eaux de lixiviation	8
3.1.3 La demande de modifications aux décrets	8
3.1.4 La gestion des matières résiduelles au Québec	9
3.2 VEILLE DU RAPPORT D'ACTIVITÉS	9
3.2.1 Le suivi des plaintes des citoyens et la gestion des odeurs	9
3.2.2 La représentation au sein du Comité	10
3.2.3 Quoi de neuf au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie?	10
3.2.4 L'activité « portes ouvertes »	10
4. RÉSULTATS	11

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Faire des recommandations aux gestionnaires pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants socioéconomiques et des gens d'affaires. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, de valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et de susciter l'intérêt à participer au Comité.

Depuis le mois de juillet 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant l'historique du Comité, son mandat, le fonctionnement et les activités du Comité, diverses communications (revue de presse, registre des plaintes, alerte odeurs), les dossiers prioritaires ainsi que les comptes rendus des réunions et les rapports annuels (voir au www.vigilancewmste-sophie.org)

Fin 2011, la composition du Comité était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président du Comité – Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume
	Citoyenne – Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët
	Citoyen – Ste-Sophie	M. Robert Proulx
	Citoyen – Ste-Sophie	M. André Boucher
	Citoyenne – St-Jérôme	Mme Céline Mul
	Citoyen – Ste-Sophie	M. Ronald Gill
	Citoyenne – Ste-Sophie	Mme Pierrette Borris
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Sainte-Sophie	Mme Louise Melançon
		M. Yvon Brière
	MRC de la Rivière du Nord	Mme Danielle Simard
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde
	Municipalité de Saint-Hippolyte	Mme Geneviève Simard
Représentants des groupes environnementaux	Association des propriétaires du lac L'Achigan	M. Georges Raymond
	Corporation de l'aménagement de la rivière Assomption	À déterminer
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal
		Denis Levert
	CLD de La-Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont

Certains membres du Comité, présents au début de 2011, ont quitté leur fonction durant l'année :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants des groupes environnementaux	Hortifolie	M. Paul Doré
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Danielle Rioux M. Jacques Guindon
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Saint-Hippolyte	M. Philippe Roy

Représentants de Waste Management		
Représentants de WM	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	M. Daniel Brien
	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Coordonnateur des relations communautaires	M. Hugues Vincelette
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Sainte-Sophie	M. Simon Mercier

Animateur	<i>Transfert Environnement</i>	M. André Delisle, Mme Marie Beaubien
Rapporteurs	<i>Transfert Environnement</i>	M. Alex Craft, Mme Alexandra Boileau, Mme Élodie Rolland

Certaines personnes ressources sont également intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2011, les personnes ou groupes suivants ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organisation	Personne-ressource	Sujets abordés
Université du Québec à Montréal	M. François Giroux, professeur du département de sciences biologiques M. Martin Patenaude-Monette, étudiant à la maîtrise en biologie Mme Éricka Thiériot, étudiante à la maîtrise en biologie	Étude sur les goélands : distribution, mouvement, habitats et évaluation des méthodes d'effarouchement
Enerkem	Mme Marie-Hélène Lamarre	Présentation de la valorisation des déchets en éthanol

Le présent rapport, le septième du Comité, expose les activités et les dossiers d'importance qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2011, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2011 soit le 17 mars, le 9 juin, le 22 septembre et le 15 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion du 17 mars 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'étape de l'étude sur le comportement du goéland à bec cerclé ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Courriels ➤ Quoi de neuf au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie : la nouvelle torchère
Réunion du 9 juin 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau membre au sein du Comité • Suivi sur le permis scientifique pour l'abattage sélectif des goélands • Proportion de biogaz vendu à Cascades et hauteur de la torchère • Suivi des travaux reliés à l'installation de la nouvelle torchère ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Courriels • Rapport annuel 2010 ➤ Projets de biométhanisation au Québec ➤ Demande de modifications aux décrets
Réunion du 22 septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Capsule technologique : présentation d'Enerkem ➤ Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Demande de modifications aux décrets • Suivi des travaux reliés à la mise en place de la nouvelle torchère • Départ d'un membre du Comité ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Suivi de la diffusion du Rapport annuel 2010 ➤ Quoi de neuf au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Date	Sujets traités
Réunion du 15 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi de la concentration de zinc dans les eaux de lixiviation ➤ Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions d'une unité cubique des usines d'Energem • Demande de modifications aux décrets • Recrutement d'un nouveau membre du CVSS ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Contrôle des goélands ➤ Quoi de neuf au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie : l'aménagement des nouvelles cellules ➤ Reportage sur l'émission <i>Les Testeurs</i> sur le métier de fauconnier

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Tout au long de l'année 2011, les membres du Comité ont eu l'occasion d'échanger avec WM sur divers dossiers, par l'intermédiaire de présentations spécifiques, de suivis récurrents ou encore par la veille du rapport d'activités. Ces dossiers concernaient notamment le contrôle des goélands, le contrôle de la concentration du zinc dans les eaux de lixiviation, le suivi des plaintes ainsi que le suivi des visites du site Internet.

3.1 Présentations et suivis particuliers

3.1.1 Le contrôle des goélands

Les nuisances générées par la présence marquée des goélands au site de Sainte-Sophie est un dossier d'intérêt lors des rencontres du Comité. Le goéland est une espèce protégée selon la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* de 1917. À ce titre, les actions posées à son égard sont très encadrées. Le Comité et WM ont ainsi été amenés à mettre en œuvre une démarche structurée et par étapes pour trouver des mesures efficaces et autorisées afin de réduire et de contrôler la présence des goélands au site et aux alentours.

Tout d'abord, un groupe de travail spécifique à la problématique des goélands a été créé en 2005 afin de veiller au suivi de l'avancement du dossier. Quelques mois plus tard, ce groupe de travail a rencontré le Service Canadien de la Faune (SCF), en charge de la gestion des espèces protégées. Le SCF s'est engagé à agir avec WM dans un plan régional autorisant l'effarouchement par l'abattage sélectif des goélands sur le lieu d'enfouissement. WM a ainsi obtenu, à la fin de l'année 2006, le premier permis d'abattage sélectif de goélands au Québec. Valable pour une période de 3 ans, ce permis autorisait WM à mettre en place un programme d'abattage réalisable du 1er avril au 15 octobre de chaque année, soit pour une durée annuelle de 21 semaines.

Le programme-pilote a débuté à l'hiver 2007 et a pris fin en 2009. L'étude menée a ainsi permis d'élaborer un document de bonnes pratiques relatives à la gestion des goélands sur les sites d'enfouissement. Ce document a été transmis au SCF et une demande de permis standard d'abattage a été présentée.

Cependant, considérant le statut d'espèce protégée du goéland, seul un permis scientifique a pu être délivré. Ce permis, valide pour l'année 2010 uniquement, était lié à une étude scientifique sur le comportement du goéland à bec cerclé, menée par un groupe de recherche du département de sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les résultats de cette étude, présentés en fin d'année 2011, concluaient que la combinaison des méthodes d'abattage avec les différentes méthodes d'effarouchement se révèle très efficace pour éloigner les goélands.

En mars 2011, WM obtenait à nouveau un permis scientifique d'abattage, à nouveau associé à l'étude en cours sur le comportement du goéland à bec cerclé, menée par l'équipe de l'UQAM. M. Jean-François Giroux, professeur du département de sciences biologiques à la tête du groupe de recherche et deux étudiants participant au programme sont venus présenter les résultats préliminaires de l'étude au Comité en mars 2011. La présentation portait sur la distribution et la répartition des goélands à bec cerclé, les habitats utilisés pour leur alimentation et l'évaluation des méthodes d'effarouchement. Par la suite, au mois de juin, un rapport des activités de contrôle des goélands sur le site a été présenté par M. Mercier de WM. M. Mercier y mentionnait qu'un bon contrôle était maintenu et que le nombre de goélands était même descendu sous la barre de 100.

3.1.2 Le contrôle de la concentration de zinc dans les eaux de lixiviation

En septembre, WM a entretenu le Comité de vigilance sur la problématique de la concentration en zinc dans les eaux de lixiviation. Cette concentration en zinc se révèle ponctuellement supérieures aux normes établies par le MDDEP, ce qui a amené WM à entreprendre une démarche complète de résolution du problème.

Dans un premier temps, une solution temporaire, au moyen d'agitateurs, a permis d'augmenter le pH des eaux, ce qui a eu pour effet de faire précipiter le zinc et ainsi stabiliser la situation. WM a ensuite engagé une équipe d'experts qui travaille à définir une solution durable au problème. Cette solution consisterait en un traitement supplémentaire de l'eau de lixiviation, permettant de transformer le zinc en forme solide afin qu'il précipite au fond du bassin où il pourra être collecté. Les experts étudient au cours du printemps 2012 la forme de traitement supplémentaire la plus adéquate et la plus efficace à mettre en place.

3.1.3 La demande de modifications aux décrets

Le site d'enfouissement de Sainte-Sophie fonctionne en respect de trois décrets distincts qui ont été émis successivement, au fil du développement du site. Ainsi, chacun de ces décrets règlemente une zone particulière du site. Afin de mieux coordonner la gestion globale des activités, WM a demandé au MDDEP une fusion de ces décrets, avec l'intégration de quelques modifications.

WM a par exemple offert aux membres du Comité de formuler au Ministère une demande visant à leur permettre de réduire la fréquence des rencontres du Comité, par l'entremise d'une lettre officielle. Jusqu'alors, le décret imposait la tenue de quatre rencontres annuelles. À titre de comparaison, le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* en exige une seule. Les membres ont accepté d'intégrer cette modification au décret, en soulignant toutefois qu'il n'était pas présentement envisagé de réduire le nombre de rencontres du Comité. À la fin de l'année 2011, la demande de modifications aux décrets était encore en cours de processus et WM s'est engagé à maintenir informés les membres du Comité.

3.1.4 La gestion des matières résiduelles au Québec

Conformément à la résolution prise fin 2010, WM a exposé à deux reprises des capsules technologiques au Comité. Ces capsules technologiques constituent des présentations thématiques reliées aux technologies du secteur de la gestion des matières résiduelles. Tout d'abord, un exposé des projets de biométhanisation au Québec a été réalisé par WM. Cette présentation comprenait une proposition de définition, un survol des éléments présents dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et son plan d'action 2011-2015, une explication de la technologie, des sources de financement offerts ainsi qu'une présentation de quelques projets en cours ou projetés au Québec.

En septembre, une représentante de la compagnie Enerkem, Mme Marie-Hélène Lamarre, est venue expliquer la technologie développée par sa firme, dont WM est devenue investisseur en 2010. La technologie en question consiste en un procédé thermochimique qui permet la production d'éthanol à partir des déchets. Les membres du Comité ont ainsi pu se familiariser avec cette nouvelle technologie et apprécier l'intérêt de WM envers ces nouvelles technologies.

3.2 Veille du rapport d'activités

3.2.1 Le suivi des plaintes des citoyens et la gestion des odeurs

Certains citoyens émettent des plaintes relatives au site, soit à la municipalité de Sainte-Sophie ou de Sainte-Anne-des-Plaines, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments pour la population locale.

Pour l'année 2011, aucune plainte n'a été adressée à WM. Les efforts portés pour résoudre cette problématique, notamment les alertes odeur et le captage des biogaz, semble porter leurs fruits, mais WM et le Comité maintiennent leur vigilance.

L'année précédente, en 2010, 10 plaintes avaient été enregistrées, dont plusieurs émanaient d'un même citoyen. Pour répondre à ce plaignant, le Comité avait proposé qu'une rencontre avec ce dernier soit organisée afin de discuter de la problématique et de se déplacer sur les lieux lorsque celui-ci émettrait de nouveau une plainte. Depuis cette proposition, la situation ne s'est pas représentée, mais la procédure établie est toujours valable pour 2012.

3.2.2 La représentation au sein du Comité

Le Comité tente toujours d'avoir une participation représentative et active de ses membres. À cet effet, il s'assure que les différents acteurs concernés soient présents lors des rencontres. Des préoccupations face à l'absence de certains membres ont été soulevées. WM a alors contacté les membres absents et a pu confirmer leur motivation à poursuivre leur participation au sein du Comité. L'absence des membres semble ainsi s'expliquer par un mauvais concours de circonstances. De plus, à la suite du départ d'un des membres représentant le secteur de l'environnement, le Comité et WM ont travaillé à recruter un nouveau membre de ce domaine. Le Comité devrait ainsi pouvoir compter au cours de l'année 2012 sur la contribution d'un représentant de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption, soit l'organisme de bassin versant en charge du territoire où se situe le lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie.

3.2.3 Quoi de neuf au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie?

Conformément à la résolution prise fin 2010, une période de temps a régulièrement été dédiée à l'actualité du site de Sainte-Sophie. WM a ainsi présenté, photos à l'appui, la construction de la nouvelle torchère qui permettra d'augmenter progressivement de 50 % la capacité actuelle de traitement des biogaz. Ainsi, WM sera en mesure d'éliminer l'ensemble des biogaz captés sur son site, advenant tout incident ou défaillance dans le présent système qui les envoie à l'usine de Cascades. Un suivi de l'installation de cette torchère a été effectué auprès du Comité jusqu'en septembre.

En septembre et décembre, WM a dressé le bilan de l'aménagement des nouvelles cellules d'enfouissement. À l'aide d'illustrations, les travaux d'excavation et d'installation des membranes ont été passés en revue.

3.2.4 L'activité « portes ouvertes »

Compte-tenu de la faible affluence lors de la journée porte ouverte en 2010, WM n'a pas reconduit l'évènement en 2011 et décidé de modifier son approche, en proposant des visites sur demande auprès de la compagnie. WM a également fait savoir que cette proposition était valide pour le Comité, et les membres ont démontré un intérêt à l'organisation d'une visite du site en 2012.

4. RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis plus de huit ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités. Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le site Internet du Comité (www.vigilancewmste-sophie.org). Les membres du Comité ne se limitent toutefois pas à assister aux réunions : ils s'intéressent à la question plus globale de la gestion des matières résiduelles au Québec et dans le monde, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller les activités du site et ses impacts.

En résumé, pour l'année 2011, le Comité peut se féliciter d'avoir contribué à un suivi serré de différents dossiers, notamment le contrôle des goélands, la concentration de zinc dans les eaux de lixiviation et la demande de modification aux décrets. Le Comité s'est également assuré d'assurer au mieux son rôle de vigilance en confirmant l'intérêt de ses membres absents et en palliant au départ d'un de ses membres par l'accueil d'un nouveau représentant du milieu environnemental.

Priorités pour 2012

Pour 2012, les priorités de travail concernent pour la plupart des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Le suivi de la gestion environnementale du site
- La gestion des odeurs
- Le contrôle des goélands et les résultats de la recherche de l'UQAM
- La demande de modification aux décrets
- Le Fonds de valorisation agricole et les nouveaux projets appuyés